



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Ukraine

Question au Gouvernement n° 1752

Texte de la question

CRISE UKRAINIENNE

M. le président. La parole est à M. François Rochebloine, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. François Rochebloine. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères.

Chaque jour, la crise ukrainienne retient notre attention. Cette crise d'une particulière gravité, aucun Européen ne peut la sous-estimer du fait des graves tensions qui existent entre séparatistes pro-russes et pro-ukrainiens dans l'est du pays.

L'escalade se poursuit au point de faire craindre une guerre civile.

Depuis samedi, les activistes pro-russes ont lancé une opération coordonnée de déstabilisation en s'emparant de centres névralgiques, en occupant des bâtiments officiels dans plusieurs villes, notamment à Donetsk ce matin. Quelque 40 000 soldats russes se trouvent désormais aux abords de la frontière de l'Ukraine.

Devant cette situation intenable, l'Ukraine, par la voix de son ambassadeur Iouri Sergueïev, a lancé devant les membres du Conseil de sécurité des Nations unies un dernier cri d'alarme.

Allons-nous rester sourds à cet appel ? Allons-nous prendre le risque de voir la Russie annexer, après la Crimée, d'autres régions de l'Ukraine ?

La réunion du Conseil de sécurité n'a malheureusement pas permis de sortir de l'opposition frontale entre les positions russe et occidentale. Bientôt un nouveau défi attendra l'Ukraine, plongée dans l'état d'urgence, au point de remettre en cause les élections prévues le 25 mai prochain.

Devant l'approfondissement de la crise, alors que les fondements mêmes de la démocratie sont menacés, et face au risque d'éclatement du pays, l'Europe se doit à tout prix d'adopter une position ferme à l'égard des Russes et d'inviter au dialogue.

Monsieur le ministre, à la veille d'un sommet quadripartite à Genève, entre l'Ukraine, les États-Unis, la Russie et l'Union européenne, quelle est la position de la France et quelles informations pouvez-vous apporter à la représentation nationale ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UDI.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de la défense.

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre de la défense*. Monsieur le président, monsieur le député François Rochebloine, la crise ukrainienne est la plus grave depuis la fin de la guerre froide. La responsable de cette escalade est connue de tous : la Russie.

L'annexion de la Crimée puis la déstabilisation de l'est de l'Ukraine constituent des événements d'une très grande gravité. Comme vous l'avez dit, cette atteinte à la souveraineté de l'Ukraine n'est pas acceptable.

Face à cette situation, Laurent Fabius a eu l'occasion hier d'indiquer la position de la France, fondée sur deux principes : fermeté et responsabilité.

La fermeté s'exprime dans le cadre de l'Union européenne où les mesures de sanctions individuelles qui existent déjà vont être renforcées dans les jours qui viennent, et dans le cadre de l'OTAN où la France et ses alliés ont pris ce matin des mesures de réassurance renforcées auxquelles la France participera par la mise à disposition de ses AWACS pour la surveillance du ciel et aussi par la mise en place d'avions de chasse en Pologne dès la fin de ce mois.

La position de la France se fonde aussi sur un principe de responsabilité parce qu'il importe que la Russie renonce à l'escalade. Le dialogue doit se poursuivre afin que les élections prévues en Ukraine le 25 mai prochain puissent avoir lieu et que le retour de la stabilité soit possible. C'est ce que nous attendons de la réunion quadripartite de demain à Genève dont vous avez fait état.

Si la Russie ne prend pas ce chemin, nous n'aurons d'autres choix que de nouvelles sanctions qui affecteraient son économie.

M. Nicolas Dhuicq. Lesquelles ?

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre*. Ce n'est pas notre souhait : nous voulons la paix et la sécurité en Europe. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste et du groupe UDI.*)

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1752

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 avril 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 avril 2014](#)